

Atlas

ATLAS en Normandie

Traverser la crise avec des formations pendant le chômage partiel

Développer ses compétences pendant une période de chômage partiel pour rebondir plus vite et préparer la reprise : c'est ce qu'ont pu faire en 2020, en Normandie, près de 1 000 salariés des métiers du conseil, du numérique et des services financiers, grâce au dispositif FNE-Formation financé par l'État et mis en œuvre par l'opérateur de compétences Atlas. Un dispositif désormais élargi et renforcé, qui vise des parcours de formation plus longs et stratégiques.

En 2020, 114 entreprises de toute la région Normandie évoluant dans l'ingénierie, le conseil, le numérique et les services financiers ont engagé des formations au profit d'une partie de leurs salariés, pendant leur chômage partiel, sans aucun reste à charge dans la quasi-totalité des cas. Focus sur plusieurs sociétés bénéficiaires.

Témoignages d'entreprises bénéficiaires

- **Hisa Ingénierie, bureau d'études (Scop) de 140 salariés**, implanté à Saint-Romain de-Colbosc, Saint-Etienne-du-Rouvray et Évreux, a dû placer une partie de ses salariés au chômage partiel.

Samuel Le Bret, manager du site d'Évreux (15 salariés) : « Un dessinateur-projeteur travaillait sur un logiciel spécifique chez un client qui a suspendu son activité. Pour le repositionner chez un autre client, nous devons le former à un autre logiciel de dessin pour lequel il y a de la demande. Il a suivi un parcours de 70 heures financé par le FNE-Formation, ce qui nous a permis de prendre un nouveau marché. Entretemps, le premier client a repris son activité. Nous avons donc formé un autre collaborateur pour maîtriser son logiciel de dessin et nous avons pu récupérer la mission. Au total, trois salariés ont bénéficié du dispositif et deux autres vont y avoir accès. Nous sommes très satisfaits. L'accompagnement d'Atlas a simplifié et accéléré la mise en œuvre du dispositif, nous avons limité la casse au plan économique et pu rebondir. »

- **Artelia Industrie, bureau d'études en ingénierie industrielle (750 salariés)** dont le siège est au Havre - implanté également dans la Manche, le Calvados et de nombreuses autres villes françaises - a placé en 2020 une partie de ses salariés au chômage partiel, en raison des difficultés rencontrées par ses clients - notamment aéronautiques et automobiles.

Lorraine Corradino, chargée de mission formation : « Grâce au FNE-Formation, nous avons pu engager des actions de formation en distanciel auprès de 153 salariés, d'une durée moyenne de 14 heures. De nombreux techniciens et ingénieurs sont notamment montés en compétences sur des logiciels de conception assistée par ordinateur (CAO), ce qui a permis de les repositionner chez d'autres clients. Nous avons pu par la même occasion fidéliser ces collaborateurs. Leurs compétences pointues, qui sont très recherchées sur un marché hautement concurrentiel, seront très utiles dans la perspective de la reprise de l'activité. »

- **CNPP, entreprise spécialisée dans la prévention, la maîtrise des risques, la formation, la certification et l'édition (350 salariés)** située à Vernon (Eure), a recouru largement à l'activité partielle au moment de la crise sanitaire.

Mallaury Jumel, assistante RH : « Les confinements de 2020 ont modifié l'exercice de notre activité, en particulier pour les auditeurs et les formateurs. Le distanciel et le virtuel ont pris le relais des méthodes classiques d'intervention. Opportunité pour l'entreprise d'insuffler un même état d'esprit dans les formations que nous voulons faire suivre à nos collaborateurs. Grâce au soutien du FNE-Formation, nous avons pu mettre l'accent sur les formations en anglais et les certifications électriques. Les sessions ont évidemment eu lieu en distanciel pour une trentaine de nos salariés sur chaque thématique. Au début réticents à cette nouvelle modalité, les participants se sont révélés convaincus à leur retour de formation, à plus de 90 %. Cette innovation a fait accepter en interne le distanciel comme une modalité pédagogique possible et incontournable. Nous sommes désormais en phase de digitalisation des modules de formation que nous dispensons. C'est un effet indirect du recours au FNE-Formation en 2020. »

Pouvoir rebondir au plus vite

François Infantes, délégué régional d'Atlas en Normandie, souligne que « de nombreuses entreprises du périmètre de l'Opco ont été touchées par la crise, notamment celles liées au conseil en ingénierie dans des secteurs industriels (automobile, aéronautique, pétrochimie, agroalimentaire...). Dès le printemps 2020, elles nous ont adressé des demandes pour activer le FNE-Formation. Ce qui leur a permis de maintenir - ou de remettre - leurs salariés dans une dynamique positive, le plus souvent sur des actions courtes, afin de pouvoir rebondir au plus vite. Cette année, le nouveau cadre du FNE-Formation implique une échelle de temps différente : il s'agit de développer dans la durée les compétences de ses salariés, pour faire face à des changements structurels, par exemple pour opérer une réorientation, un changement de positionnement, ou rechercher de nouveaux marchés. »

Ghislaine Vahida, chargée de mission mutations économiques à la Dreets (1) Normandie (ex-Direccte) : « Dès le début de la crise, l'État a apporté une réponse aux entreprises pour préserver l'emploi grâce au dispositif Activité partielle et accompagner des projets de formation. Atlas s'est mobilisé fortement et efficacement, à tel point que nous avons

revu l'enveloppe financière FNE-Formation à trois reprises pour satisfaire les nombreuses demandes exprimées par les entreprises. Majoritairement des formations courtes pour des entreprises manquant de visibilité, mais toutefois pertinentes au regard du contexte. Mais aussi, dans le cas d'Atlas, une approche globale de certaines entreprises pouvant concerner plusieurs catégories de salariés. Cette approche de plus long terme est en phase avec le FNE-Formation 2021, qui permet aux entreprises durablement fragilisées, par exemple dans l'événementiel, d'aller vers plus de polyvalence, des métiers nouveaux, des parcours qualifiants voire certifiants, via l'acquisition d'un panel de compétences. »

Un nouveau dispositif exceptionnel en 2021

Ainsi, la **nouvelle convention conclue entre l'État et Atlas le 2 avril 2021, pour une enveloppe nationale de 38 millions d'euros**, permet de financer des parcours plus longs, avec une dimension stratégique : reconversion interne, formation certifiante, nouvelles compétences (produits, organisation) ou encore transition numérique ou écologique. Avec une prise en charge à 100 % du coût des formations pour les entreprises de moins de 300 salariés, et une cible plus large : les entreprises en difficulté économique pourront en bénéficier, en plus de celles qui recourent à l'activité partielle.

Actions FNE-Formation d'Atlas en 2020 en Normandie, les chiffres-clés :

- 952 : nombre de salariés formés
- 18 heures : durée moyenne des formations
- 114 : nombre d'entreprises bénéficiaires (la plupart emploient moins de 50 salariés)
- 803 000 euros : montant total investi dans le dispositif FNE-Formation

Contact presse :

Méline COHEN SETTON – melina.cohen.setton@editial.fr - 06.18.12.74.59

À propos d'Atlas

Atlas est l'opérateur de compétences des services financiers et du conseil. Porté par les partenaires sociaux de 15 branches professionnelles, regroupées en 4 grandes familles d'activité (banque, finance, assurance et conseil), l'Opco représente plus de 108 000 entreprises employant 1,8 millions de salariés, dont 750 000 cadres dans des métiers à haut niveau d'expertise.

⁽¹⁾ La Direccte (direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) est devenue la Dreets (direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) depuis le 1^{er} avril 2021.